

Fiche de synthèse du programme de Suivi des odonates gomphidés et anisoptères prioritaires (SOGAP)

Rédaction : Amélie Rusu--Stiévenard (Opie) et Renaud Baeta (ANEPE CAUDALIS)

Le SOGAP est un programme multirégional piloté par l'Opie en partenariat avec l'ANEPE CAUDALIS et financé par l'OFB pour la période 2022-2024. Son but est d'**améliorer la surveillance des tendances de populations des Libellules prioritaires inféodées dans l'hexagone aux fleuves et aux grands cours d'eau**. Il cible en particulier deux espèces de la famille des gomphidés : **le Gomphe à pattes jaunes (*Stylurus flavipes*) et le Gomphe serpentin (*Ophiogomphus cecilia*)**, et vise à poser les bases d'une surveillance également adaptée à trois autres espèces : le Gomphe de Graslin (*Gomphus graslinii*), la Cordulie à corps fin (*Oxygastra curtisii*), et la Cordulie splendide (*Macromia splendens*). Ces odonates sont ciblés par le PNA libellules 2020-2030 et inscrits aux Annexes II et IV de la Directive Habitats-Faune-Flore. Ils ont en commun la discrétion de leurs individus adultes, qui ne sont que peu contactés lors des prospections. Leur dénombrement passe donc par un protocole basé sur la récolte et le suivi des exuvies.

Le SOGAP vise à **optimiser un protocole de suivi** existant à l'échelle du bassin de la Loire, et à en **développer des versions adaptées aux contextes géographiques et écologiques des autres bassins** de présence des espèces concernées : les bassins Rhône, Rhin et Adour-Garonne (voir les cartes de répartition des deux espèces ci-dessous, et le tableau des régions concernées).

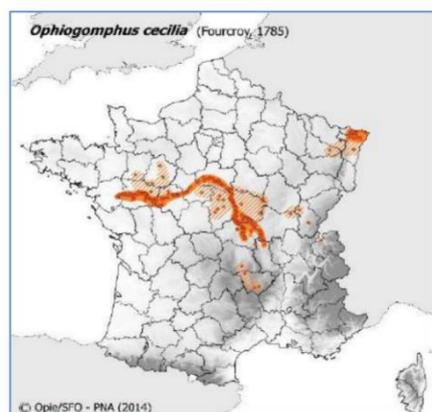
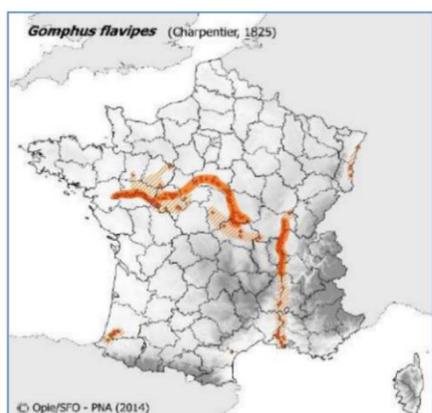


Figure 1 : Cartes de répartition de *S. flavipes* et *O. cecilia* en France métropolitaine.

Région	Bassin hydrographique	Autochtonie des espèces cibles	
		<i>S. flavipes</i>	<i>O. cecilia</i>
Pays de la Loire	Loire	Oui	Oui
Centre Val-de-Loire	Loire	Oui	Oui
Bourgogne Franche-Comté	Loire	Oui	Oui
	Rhône	Oui	Oui
Auvergne Rhône-Alpes	Loire	Oui	Oui
	Rhône	Oui	Oui
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Rhône	Oui	Non
Occitanie	Rhône	Oui	Non
Grand-Est	Rhin	Oui	Oui
Nouvelle-Aquitaine	Adour-Garonne	Oui	Non

Tableau 1 : Régions et domaine biogéographiques concernés par le SOGAP, au sein desquels l'autochtonie de *S. flavipes* et/ou *O. cecilia* a été démontrée.

Ces nouveaux protocoles seront mis en œuvre, afin de **collecter de nouvelles données** harmonisées à l'échelle de l'ensemble des aires de répartition françaises. Elles permettront **de créer de nouveaux indicateurs de tendances de populations**, à l'échelle des différents bassins et à l'échelle nationale, qui contribueront à l'évaluation du rapportage au titre de la DHFF ou aux révisions des listes rouges UICN. Les résultats obtenus seront valorisés au travers d'articles scientifiques et de présentations orales lors de réunions de travail et d'événements naturalistes. Le bon déroulement de ce programme repose sur la **création puis l'animation de nouveaux réseaux d'acteurs** sur ces territoires, et sur l'entretien du réseau d'acteurs déjà fondé sur le bassin de la Loire. Les actions le composant sont décrites dans les tableaux ci-dessous, dans lesquels le prévisionnel de leur réalisation est détaillé par année, elles-mêmes découpées en trimestres :

Action 1 - Animation du projet et des réseaux d'acteurs

Actions, résultats	Livrables scientifiques et/ou techniques	2022			2023			2024		
		T1	T2	T3	T1	T2	T3	T1	T2	T3
1.1 - Consolidation, développement et animation des réseaux d'acteurs	Liste des correspondants du projet Structures et collectivités impliquées dans chacun des bassins. Comptes rendus réunions intra et inter bassins.									*
1.2 - Recensement des structures volontaires pour effectuer un suivi	Liste des structures et collectivités souhaitant prospecter une ou plusieurs mailles au cours de la saison.	*			*			*		
1.3 - Tirage des mailles de suivi.	Cartographie des mailles sélectionnées chaque année et information sur les structures ou collectivités volontaires pour les suivre.	*			*			*		
1.4 - Réunion de travail annuelle	Compte-rendu de la réunion. Bilan annuel du projet.			*			*			*

Action 2 - Amélioration et développement du protocole

Actions, résultats	Livrables scientifiques et/ou techniques	2022			2023			2024		
		T1	T2	T3	T1	T2	T3	T1	T2	T3
2.1 - Optimisation du protocole	Nouvelle version du protocole de suivi des Gomphes de Loire.				*					
2.2 - Elaboration de versions adaptées aux bassins Adour-Garonne, Rhône et Rhin	Trois nouveaux protocoles adaptés aux spécificités des bassins.				*					
2.3 - Prospection et identification des exuvies	Résultats bruts issus des suivis sur chaque bassin.		*			*			*	

Action 3 - Analyse des données et élaboration des indicateurs

Actions, résultats	Livrables scientifiques et/ou techniques	2022			2023			2024		
		T1	T2	T3	T1	T2	T3	T1	T2	T3
3.1 - Compilation et analyse des données	Compte-rendu des résultats d'analyse. Présentation orale lors de la réunion annuelle, et autres événements associés dans le cadre du PNA. Compte-rendu des échanges lors de la réunion annuelle.		*			*			*	
3.2 - Application des méthodes d'analyse des données (élaboration des indicateurs de tendances)	Publication dans des revues scientifiques. Présentation orale lors de la réunion annuelle, et autres événements associés dans le cadre du PNA. Compte-rendu des échanges lors de la réunion annuelle.		*			*			*	

Un « * » indique un livrable attendu concernant cette action